



CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chippis est convoquée le

**Jeudi 13 février 2025 à 19 h 30
à la salle de gymnastique de Chippis**

avec, à l'ordre du jour, les points suivants :

1. Lecture et approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 11.06.2024
2. Présentation des variantes pour la réfection de la rue des Clives et des crédits d'engagement correspondants
3. Choix de la variante de réfection de la rue des Clives
4. Approbation du crédit d'engagement pour la Rue des Clives
5. Présentation du plan financier 2025 – 2028
6. Présentation du budget 2025
7. Approbation du budget 2025
8. Présentation des investissements prévus à la Step de Noës et demande de cautionnement
9. Approbation du cautionnement pour financer le projet STEP III
10. Divers

Nous vous invitons à prendre part à cette assemblée primaire et vous informons que, conformément à l'art. 14 al. 2bis de la Loi sur les Communes (LCo) en vigueur depuis le 1^{er} mai 2021, les informations et les documents relatifs aux objets soumis au vote de l'assemblée peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Chippis, le 22 janvier 2025